

Pensions gelées ? Les retraités aisés, cibles du budget

→ Économie • P. 6



LP/ARNAUD JOURNOIS

Les pensions des retraités aisés vont-elles être gelées ?

BUDGET | Elles pourraient ne pas être revalorisées en fonction de l'inflation en 2026.

Maxime Gayraud

LES RETRAITÉS ont dû pousser un ouf de soulagement en lisant l'interview du Premier ministre Sébastien Lecornu dans nos colonnes. « Pour l'année prochaine, les moyens consacrés aux retraites augmenteront de 6 milliards d'euros », a-t-il expliqué.

Pas d'année blanche pour les pensions donc. Enfin pas pour toutes. Car, selon les estimations de Bercy, la facture devait augmenter de près de 8 milliards d'euros avec la revalorisation des pensions en fonction de l'inflation et la hausse du nombre de retraités.

Comment expliquer cette différence ? Le gouvernement pourrait décider de geler l'évolution des retraites des seniors aisés. Les pensions plus modestes seraient, elles, revalorisées d'environ 1 %. « Tout cela reste à éclaircir mais les retraités s'en sortiraient beaucoup mieux qu'avec François Bayrou alors

qu'il n'y a pas de raison qu'ils soient exonérés de l'effort, analyse l'économiste Erwann Tison. Il n'y avait clairement pas cette générosité-là dans le plan présenté par l'ancien Premier ministre. » Mais cette distinction selon le niveau de pension est-elle pertinente ? « Parler de petite retraite, ça ne définit pas le niveau de vie d'un ménage, embraye Erwann Tison. Vous pouvez avoir 1 600 € de pension et la cumuler avec des revenus locatifs par exemple. » Il estime ainsi qu'il serait plus pertinent de rehausser les taux de CSG qui, elle, s'applique à l'ensemble des revenus.

« Un certain cynisme »

Pour d'autres, il faut sortir de ce débat. « L'État ou le législateur ne devraient pas décider de la revalorisation des pensions, estime l'économiste Nicolas Marques, directeur général de l'Institut Molinari, alors que le déficit de l'Assurance vieillesse est attendu à 6 milliards d'euros cette année. La solution

serait de laisser les commandes de la Cnav aux partenaires sociaux, avec un système par points comme l'Agirc-Arrco, car la vraie logique de la répartition, c'est d'abord de constater les ressources et de les redistribuer aux retraités. »

Il souligne d'ailleurs que les modifications de l'indexation de pensions, le recul de l'âge de départ... ne sont que des rustines. « Cela a permis de contenir le poids des retraites à 14 % du PIB alors que les projections prévoient 20 % en 2060, affirme Nicolas Marques. Mais il n'y a pas de réformes structurelles positives, comme un fonds souverain pour provisionner les retraites des fonctionnaires ou la généralisation de la capitalisation collective, en complément de la répartition. On se contente de mesures négatives, de raboter les pensions au lieu de créer plus de richesses pour la retraite. »

En 2026, seuls les retraités aisés contribueraient donc à

l'effort de redressement budgétaire. L'an passé déjà, l'absence de budget au 31 décembre avait entraîné la revalorisation automatique des pensions de 2,2 % pour tous. Ce dont beaucoup de partis s'étaient félicités, les retraités étant une clientèle électorale puissante. « Il y a un certain cynisme de nos politiques, fait remarquer Erwann Tison. Les retraites sont le premier poste de dépenses de la Nation et cela explique la moitié de notre dette depuis 2017. Celui qui voudra nettoyer les écuries d'Augias budgétaires devra commencer par là. »